



TIRAGE « LOTO DÉTENTE »

Le nouveau rendez-vous
avec la chance de tous les
dimanches : les pariculiratsés

#4



N°850 du 05 août 2026 - Prix 250 CFA

Hebdomadaire togolais satirique d'information et d'analyse | 20^{ème} année

Magnan
Libéré



L'actualité en continu, sur notre site internet www.magnan-libere.tg

National

NIVEAU DE DÉCAISSEMENTS ET
RÉALITÉS SUR LE TERRAIN

Le gouvernement
passe au crible
les projets
financés par la
Banque mondiale

#6



Le gouvernement togolais a procédé à une revue d'ensemble des projets financés par la Banque mondiale afin de vérifier la cohérence entre leur état d'exécution, le niveau des décaissements et les réalités observées sur le terrain.

Secteur agricole

PRODUIRE, TRANSFORMER
ET ROMPRE AVEC LA FAIBLE
VALORISATION DES PRODUITS
LOCAUX

Environ 20
milliards de francs
CFA mobilisés

#2



Produire, c'est la première bataille. Transformer, c'est la suivante. Rompre avec la faible valorisation de nos produits locaux et réduire les pertes post-récolte : c'est tout l'enjeu de la stratégie agroindustrielle du gouvernement. Au cœur de cette politique : le développement des pôles de transformation agro-industrielle avec l'Agropole de Kara comme pilote// Sa mise en œuvre s'accélère. Elle se traduit par...

ACCÉLÉRATION DES TRAVAUX DE LA FEUILLE DE ROUTE
GOUVERNEMENTALE 2026-2031 ET DE LA VISION 2040 :

**Le Gouvernement engage
une concertation approfondie
avec le secteur privé**

#3

Le rôle des opérateurs économiques



URBANISME

OCCUPATION ANARCHIQUE DU DOMAINE PUBLIC DANS LE GRAND-LOMÉ

1er Septembre 2026,
ultime délai pour les
occupants du littoral

#6



Carnet

Accès aux intrants agricoles

Une agriculture moderne a donc besoin de savoirs, d'essais et d'innovations// C'est justement ici qu'intervient la recherche agricole// Dans plusieurs stations et sites spécialisés, à l'instar de l'institut togolais de recherche agromonomique - ITRA, les équipes techniques ont travaillé à mettre au point des variétés plus résistantes, plus performantes et mieux adaptées aux réalités du climat togolais//

Aussi bien à Kolokopé, qu'à Sotouboua ou sur d'autres sites de recherche de l'ITRA, la science avance avec un objectif concret : produire des résultats utiles pour le producteur, pas seulement des chiffres pour les rapports// Il s'agit d'améliorer les rendements, de réduire les pertes, de renforcer la qualité et de préparer l'agriculture aux chocs climatiques//

Comme quoi, avec l'innovation, le pays peut adapter ses cultures, diversifier ses productions et mieux préparer ses campagnes//

L'amélioration de l'accès aux engrais et aux semences certifiées constitue l'un des acquis les plus visibles de la feuille de route// Le réseau de distribution s'est étendu, les disponibilités ont augmenté et les producteurs disposent aujourd'hui d'un accès plus large à des semences améliorées et aux engrais//

Au-delà de l'accès aux intrants, c'est aussi par la recherche agricole que le secteur peut consolider ses progrès et améliorer durablement la productivité// Au milieu de ces contraintes, une innovation change aussi la manière de décider : l'information agro-météorologique// Grâce à des plateformes numériques et à des services d'alerte, les producteurs peuvent désormais mieux anticiper les pluies, le calendrier cultural et certaines menaces climatiques. Le téléphone devient peu à peu un outil agricole à part entière.

La feuille de route 2020-2025 a renforcé l'accès aux intrants agricoles avec 126 000 tonnes d'engrais mobilisés annuellement pour un besoin de 85 000 tonnes et vendus à prix subventionné à travers un réseau de points de vente porté de 105 en 2020 à 440 en 2026// Elle a aussi permis la production de 560 tonnes de semences de base de maïs, la mise à disposition de plus de 30 000 litres d'insecticides et la distribution de semences et plants améliorés pour plusieurs cultures// Et le secteur café-cacao n'est pas en reste.

Ces résultats traduisent un effort soutenu pour améliorer la productivité et protéger les récoltes.

SECTEUR AGRICOLE

Produire, transformer et rompre avec la faible valorisation des produits locaux
Environ 20 milliards de francs CFA mobilisés

Produire, c'est la première bataille. Transformer, c'est la suivante. Rompre avec la faible valorisation de nos produits locaux et réduire les pertes post-récolte : c'est tout l'enjeu de la stratégie agroindustrielle du gouvernement. Au cœur de cette politique : le développement des pôles de transformation agro-industrielle avec l'Agropole de Kara comme pilote// Sa mise en œuvre s'accélère. Elle se traduit par la construction imminente de l'Agroparc et la mise en exploitation des 7 centres de transformation agroalimentaire (CTA) ainsi que de 85 Zones d'Aménagement Agricole Planifiées (ZAAP)// L'ambition nationale prévoit la création de 10 agropoles à l'horizon 2030.

Pour rendre ce pôle immédiatement productif, des contrats stratégiques ont été formalisés avec quatre grandes sociétés de référence : EVAME, SITRAPAT, DABA S.A. et WESTBRIDGE. L'objectif de ces alliances : garantir une chaîne intégrée de production et de transformation au sein même de l'agropole// Parallèlement, la relève se prépare sur le reste du territoire avec la réalisation d'études de faisabilité pour deux autres agropoles majeurs, dans le Haut Mono et la Maritime. Il ne s'agit plus seulement de cultiver, mais de créer de la valeur sur place, d'organiser la transformation, de structurer les filières et de rapprocher la production des marchés// Et pour conquérir les marchés internationaux, la transformation de nos



produits agricoles doit répondre aux plus hauts standards de qualité// C'est pourquoi le gouvernement dote le pays d'infrastructures de contrôle

de référence : la construction et l'opérationnalisation du laboratoire national de sécurité sanitaire et phytosanitaire des aliments (LaNSA) ; un

laboratoire de référence// Cet outil de pointe est spécifiquement dédié au contrôle qualité des aliments, un levier indispensable pour faciliter le commerce et l'exportation des produits transformés togolais. Mais l'industrialisation ne peut se faire sans les acteurs locaux// Un vaste programme national a permis de former et d'accompagner 493 promoteurs et 13 Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME) agroalimentaires// Ces acteurs du tissu économique national ont été outillés en gestion d'entreprises et accompagnés dans la mobilisation de ressources .

Le faible financement du secteur agricole par les banques et le faible taux de remboursement ont longtemps constitué un goulot d'étranglement pour nos producteurs// Pour y remédier, une véritable thérapie de choc financière a été déployée// Environ 20 milliards de francs CFA ont été mobilisés sous forme de crédits, d'intrants et de subventions au profit des sociétés coopératives// Cette bouffée d'oxygène s'appuie sur la signature de conventions avec 10 institutions de financement de premier plan, parmi lesquelles la BIA, ECOBANK, UTB, ORABANK, FUCEC, SOGEMEF, NSIA, SUNU BANK, IB BANK et WAGES.

ENCADREMENT DE LA QUALITÉ DES PODUITS
Moderniser l'action publique

Poursuivre les réformes qui renforcent la résilience du pays, modernisent l'action publique et soutiennent un développement durable : c'est la priorité réaffirmée par le président du Conseil.



Poursuivre les réformes qui renforcent la résilience du pays, modernisent l'action publique et soutiennent un développement durable : c'est la priorité réaffirmée par le président du Conseil. La session a permis d'examiner plusieurs textes, portant notamment sur l'évaluation de la conformité aux normes des produits locaux et importés au Togo, les communications électroniques, ainsi que le suivi des investissements dans les communes. Le premier dossier s'inscrit dans une dynamique déjà engagée par le gouvernement pour mieux encadrer la qualité des produits circulant sur le marché togolais, qu'ils soient fabriqués localement ou importés. L'objectif est double : protéger les consommateurs contre les produits ne répondant pas aux normes requises, et renforcer la compétitivité des filières locales, notamment agroalimentaires, face à la concurrence de produits importés parfois de moindre qualité.

Le volet consacré aux communications électroniques traduit la volonté de l'exécutif d'adapter le cadre réglementaire du secteur aux évolutions technologiques et aux besoins de régulation d'un marché en pleine expansion, dans un pays qui a fait de la transformation numérique l'un des piliers de sa stratégie de développement. Enfin, le suivi des investissements dans les communes s'inscrit dans le prolongement du processus de décentralisation engagé depuis les élections locales de 2019, qui a doté les 117 communes de compétences élargies. Ce suivi doit permettre de mieux évaluer l'exécution des projets financés au niveau local et d'assurer une utilisation optimale des ressources allouées aux collectivités territoriales. Ces différents chantiers confirment la volonté des autorités de poursuivre, texte après texte, la modernisation de l'action publique.

L'EAU, NOUVEL OR BLEU DES CAMPAGNES :
Comment le Togo sécurise son agriculture face au climat

Dans les campagnes togolaises, les saisons dictaient autrefois le rythme de la production agricole. Une pluie tardive pouvait compromettre toute une campagne. Une sécheresse prolongée suffisait à réduire les récoltes et à fragiliser les revenus des producteurs. Face à cette dépendance climatique, le gouvernement a engagé ces dernières années une véritable stratégie de maîtrise de l'eau, faisant de cette ressource l'un des piliers de la transformation agricole du pays.

L'eau est aujourd'hui considérée comme un facteur déterminant de la souveraineté alimentaire. Sans elle, les meilleures semences, les terres les plus fertiles et les équipements les plus modernes perdent une grande partie de leur efficacité. C'est pourquoi les investissements réalisés dans le cadre de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025 ont largement privilégié les infrastructures hydrauliques destinées à sécuriser durablement la production agricole. Les résultats commencent déjà à transformer le quotidien de nombreux producteurs. Dans plusieurs régions, des forages ont été réalisés afin de garantir un accès permanent à l'eau aussi bien pour les cultures que pour les populations rurales. Plus de 524 ouvrages ont ainsi été mis en service, améliorant considérablement les conditions de production. Mahero Tchondo, maraicher, est l'un des producteurs qui bénéficient de cette initiative de l'État. Son témoignage est sans équivoque : « Avant, on travaillait à la main. On avait les tuyaux et avec les tuyaux, on arrosait. Mais la quantité et la superficie n'étaient pas grande. On nous a amenés le système d'irrigation. Maintenant, nous sommes bien avec le système d'irrigation. On peut arroser en un rien de temps de grandes surfaces. Actuellement, nous sommes libres. Que ce soit en sécheresse ou

en saison des pluies, nous sommes libres. On travaille en plein temps. » Parallèlement, le gouvernement a accéléré le développement de l'irrigation à travers l'aménagement de nouveaux périmètres irrigués. Plus de 1 200 hectares ont été équipés afin de permettre une exploitation agricole indépendante des seules précipitations. Ces investissements ouvrent désormais la voie à plusieurs cycles de culture au cours d'une même année. L'introduction de plus de 3 000 kits d'irrigation fonctionnant grâce au pompage solaire marque également une évolution importante. Cette technologie permet aux producteurs d'accéder à une irrigation régulière tout en réduisant les coûts énergétiques et en favorisant une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Pour de nombreux exploitants, cette maîtrise de l'eau représente une véritable révolution économique. Là où une seule récolte annuelle constituait auparavant la norme, certains producteurs peuvent désormais réaliser deux, voire trois campagnes de production, améliorant sensiblement leurs revenus. Cette politique répond également aux défis posés par le changement climatique. Les épisodes de sécheresse, les irrégularités des précipitations et les phénomènes météorologiques

Suite à la page 4

ACCÉLÉRATION DES TRAVAUX DE LA FEUILLE DE ROUTE GOUVERNEMENTALE 2026-2031 ET DE LA VISION 2040 :
Le Gouvernement engage une concertation approfondie avec le secteur privé.

Le rôle des opérateurs économiques

Le Gouvernement togolais a organisé, le jeudi 30 juillet 2026, un atelier national d'échanges approfondis (« Deep Dive ») consacré au rôle du secteur privé dans la mise en œuvre de la Vision Togo 2040 et de la Feuille de route gouvernementale 2026-2031.

Les travaux ont été présidés, au nom du Président du Conseil, par Dr Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire général de la Présidence du Conseil, en présence du Ministre de l'Économie et de la Veille stratégique, Monsieur Badanam Patoki, du Ministre délégué chargé de l'Économie maritime, Monsieur Kokou Edem Tengue, et du Ministre délégué chargé de la Promotion des investissements, Monsieur Arthur Lilas Trimua.

L'atelier a également enregistré la participation de Madame Nathalie Kouassi Akon, Directrice de la Division Golfe de Guinée de la Société financière internationale (SFI), Monsieur Antonius Verheijen, représentant résident du Groupe de la Banque mondiale au Togo, ainsi que des représentants des organisations patronales et professionnelles, des grandes entreprises, des petites et moyennes entreprises nationales et internationales, du monde universitaire, de la magistrature et d'experts internationaux.

Organisé dans le prolongement du séminaire gouvernemental des 11 et 12 juin 2026, cet atelier traduit la volonté du Président du Conseil, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, de consolider un dialogue structuré avec le secteur privé, afin d'identifier les réformes susceptibles de stimuler les investissements productifs, de renforcer la compétitivité nationale et d'accélérer durablement la transformation économique du Togo.

Les travaux ont mis en exergue la portée stratégique de la Vision 2040, qui constitue le cadre de référence de l'action publique pour les quinze prochaines années. Traduisant l'ambition du Président du Conseil de bâtir un modèle de développement inclusif, résilient et durable, cette vision définit des objectifs majeurs, parmi lesquels le doublement du produit intérieur brut (PIB) par habitant et la réduction du taux de pauvreté à moins de 15 % en vue d'améliorer durablement les conditions de vie des populations et de renforcer la compétitivité de l'économie nationale.

Ouvrant les travaux de cette rencontre, Dr Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire général de la Présidence du Conseil a souligné que la réalisation de ces objectifs passe par une mobilisation accrue de l'investissement privé, une meilleure valorisation des avantages comparatifs du Togo et la poursuite des réformes destinées à améliorer l'environnement des affaires : « l'atteinte de ces objectifs nécessite une transformation structurelle de l'économie, et donc un nouveau modèle

de croissance davantage tiré par l'investissement privé afin de créer plus de richesses et d'emplois ».

Les échanges ont mis en lumière les avancées significatives enregistrées par le pays, notamment l'augmentation de 27,3 % du stock d'investissements directs étrangers (IDE) en 2025, désormais évalué à 2 063 millions de dollars américains, le développement de la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA), ainsi que la modernisation des procédures douanières et foncières, qui contribuent à renforcer la sécurité juridique des investissements et à améliorer la mobilisation des recettes publiques.

Le Ministre, Secrétaire général de la Présidence du Conseil tout en réitérant l'engagement ferme du Président du Conseil à faire du secteur privé un partenaire privilégié, a rendu hommage au Président du Conseil, Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, pour son leadership dans la conduite de la politique de transformation structurelle de l'économie togolaise :

« C'est pour cela que le Président du Conseil a fait du secteur privé, un partenaire de choix dans la mise en œuvre de sa vision de développement, en mettant en place des mécanismes divers d'écoute que sont la Cellule climat des affaires, dont il assure la présidence et le Cadre de concertation Etat-secteur privé pour lequel le pilotage technique est assuré par le Ministère des finances et du budget.

...C'est le lieu pour moi de rendre un vibrant hommage au Président du Conseil, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, pour son leadership dans le pilotage des actions de développement de notre pays en général et dans la mise en œuvre des réformes en particulier ». Elle a également exprimé la reconnaissance du Gouvernement au Groupe de la Banque mondiale, aux partenaires techniques et financiers ainsi qu'aux acteurs du secteur privé pour leur contribution à l'élaboration de la Vision 2040 et à l'accompagnement dans la mise en œuvre des réformes économiques. Le Ministre, Secrétaire général de la Présidence du Conseil, a, par ailleurs, invité l'ensemble des parties prenantes à renforcer leur synergie d'action afin d'assurer la pleine réussite de la Vision 2040, dans un contexte international marqué par des mutations profondes et des contraintes budgétaires croissantes.

Les interventions du ministre de l'Économie et de la Veille stratégique, Badanam Patoki, du ministre délégué chargé de l'Économie maritime, Kokou Edem Tengue, et du ministre délégué chargé de la Promotion des



investissements, Arthur Lilas Trimua, ont mis en évidence l'engagement du Gouvernement à renforcer l'attractivité du Togo et à mobiliser les investissements nécessaires à la mise en œuvre de la Vision Togo 2040. Ils ont également souligné la nécessité d'une synergie renforcée entre les secteurs public et privé afin d'accélérer la transformation économique, de favoriser la création d'emplois et de promouvoir un développement durable et inclusif.

L'amélioration du climat des affaires, la mobilisation d'investissements privés structurants, le renforcement des partenariats public-privé ainsi que la définition d'engagements réciproques entre l'État et les opérateurs économiques ont été au cœur des échanges. Les sessions plénières ont été marquées par une série de

renforcement du dialogue public-privé afin de consolider les mécanismes de concertation existants.

Les échanges ont permis d'identifier les principaux défis à relever, de proposer des réformes prioritaires et de définir des résultats mesurables à court et moyen terme. Le secteur privé s'est en outre engagé à soutenir plus fortement les ambitions portées par le gouvernement dans le cadre de la Vision Togo 2040 et de la Feuille de route gouvernementale 2026-2031, à travers des investissements plus audacieux et des emplois de meilleure qualité.

« Le secteur privé s'engage à accroître significativement ses investissements dans les secteurs prioritaires que sont l'industrie, l'agro-industrie, les infrastructures, la logistique, l'énergie, le numérique, les services

Banque mondiale, Madame Nathalie Kouassi Akon, Directrice de Division Golfe de Guinée de la Société Financière Internationale (SFI), a salué la qualité du partenariat stratégique établi avec le Togo et réaffirmé l'engagement de son institution à accompagner les réformes destinées à promouvoir un secteur privé plus dynamique, créateur d'emplois et de valeur ajoutée.

Elle a également exprimé sa reconnaissance au Président du Conseil pour son implication dans le renforcement du partenariat entre le Togo et le Groupe de la Banque mondiale, ainsi que pour son leadership dans la conduite des réformes structurantes. « Je remercie le Président du Conseil, Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, pour l'opportunité offerte au Groupe de la Banque



partage d'expérience des experts internationaux notamment du Royaume du Maroc et de la République de Maurice, sur les leviers pour mobiliser le secteur privé autour des secteurs structurants de l'économie.

Les travaux sectoriels ont été quant à eux consacrés à l'agro-industrie, à la logistique et au transport ainsi qu'à l'énergie. Les organisations patronales ont également mené avec le gouvernement, dans le cadre de cette rencontre, une réflexion sur le

à forte valeur ajoutée » a souligné le Président de l'Association des grandes entreprises du Togo (AGET), Monsieur Charles Kokouvi Gafan.

Dans ce cadre, le secteur privé entend pleinement s'appuyer sur les atouts naturels et stratégiques du Togo pour renforcer la transformation locale des matières premières, les chaînes de valeur nationales, et promouvoir une croissance fondée sur l'innovation et la compétitivité. Intervenant au nom du Groupe de la

mondiale d'appuyer le Gouvernement du Togo dans son processus de réflexion stratégique autour de la réalisation de la Vision 2040 ».

Par cette initiative, le Gouvernement togolais a réaffirmé sa volonté de consolider un partenariat stratégique avec le secteur privé afin d'en faire le principal levier de la transformation structurelle de l'économie nationale, conformément aux ambitions de la Vision 2040 et de la Feuille de route gouvernementale 2026-2031.

Suite de la page 2

extrêmes imposent une adaptation permanente des systèmes agricoles. En développant l'irrigation, le Togo renforce la résilience de son agriculture face à ces nouvelles réalités climatiques.

Les investissements ne concernent pas uniquement les infrastructures existantes. Le gouvernement prévoit également la réhabilitation de 47 retenues collinaires destinées à améliorer les capacités de stockage de l'eau dans plusieurs zones agricoles stratégiques. Une étude a également été conduite pour la modernisation de cinq centres de production rizicole irriguée, confirmant l'importance accordée à cette filière.

La maîtrise de l'eau s'accompagne d'un autre levier majeur : l'information. Grâce aux plateformes numériques développées ces dernières années, les producteurs disposent désormais de données agro-météorologiques qui les aident à mieux planifier leurs activités. Les prévisions climatiques, les alertes météorologiques et les conseils techniques permettent d'anticiper les risques et d'optimiser les calendriers culturaux.

« Depuis que nous recevons les informations météorologiques, nous savons maintenant quand il faut semer. Nous savons également des semaines à l'avance s'il va pleuvoir ou pas. Cela améliore nos rendements » a déclaré Véronique Agbakla, productrice dans la ZAAP de Gadjagan.

Cette combinaison entre infrastructures hydrauliques et technologies numériques contribue progressivement à faire émerger une agriculture plus prévisible et moins vulnérable aux aléas naturels.

L'accès à l'eau favorise également la diversification des productions. Les cultures maraîchères, les productions de contre-saison ainsi que certaines spéculations à forte valeur ajoutée deviennent progressivement accessibles à un plus grand nombre d'exploitants, renforçant ainsi les revenus des ménages ruraux.

Cette stratégie hydraulique s'inscrit enfin dans une vision plus large de modernisation agricole. Elle complète les efforts engagés dans la mécanisation, la recherche agronomique, l'amélioration des semences, la transformation agroalimentaire et le financement des producteurs. Ensemble, ces réformes dessinent progressivement une agriculture plus productive, plus compétitive et davantage capable de répondre aux besoins alimentaires du pays.

En sécurisant l'accès à l'eau, le Togo ne se contente pas de protéger ses récoltes. Il prépare son agriculture aux défis des prochaines décennies, où la gestion durable des ressources naturelles constituera l'un des principaux facteurs de développement. Dans cette nouvelle équation, chaque forage, chaque périmètre irrigué et chaque système de pompage solaire deviennent autant de garanties pour l'avenir des campagnes togolaises

TIRAGE « LOTO DÉTENTE »

Le nouveau rendez-vous avec la chance de tous les dimanches : les pariculiratsés

La Loterie Nationale Togolaise (LONATO) enrichit son offre. Dès le dimanche 2 août 2026, un nouveau bébé entre effectivement en action. La LONATO a ainsi lancé un nouveau tirage exclusivement dominical : le « Loto Détente ».

L'annonce a été faite jeudi 30 juillet 2026, au travers d'une conférence d presse animée par Justin Kokouvi Amédomé, Directeur Marketing et de l'Innovation de la LONATO.

Avec ce nouveau tirage, les joueurs pourront tenter leur chance et gagner selon les mêmes modalités que les autres produits de la Loterie Nationale.

Grossesse et maternité

« C'est une opportunité de gagner des lots que la LONATO apporte encore à ses fidèles parieurs. Pour gagner il faut prendre les paris. Sur la prise de pari la LONATO a conservé la mise minimale de 100F qui permet de prendre toutes classes », a indiqué Kokouvi Amédomé. Le « Loto Détente » avec ses particularités démarre effectivement le 02 août 2026 « La première particularité du Loto Détente est qu'il se passe le dimanche. Le dimanche après-midi il aura le tirage de Loto Détente. Le dimanche vous avez le temps de prendre votre pari et tenter votre chance au Loto Détente. L'autre particularité est l'option double chance qui est également embarquée parce que la LONATO veut offrir plus de gain et plus de possibilité gagner à ses parieurs ».

Comment fonctionne le « Loto Détente » ?

Voici les spécificités

Heure et calendriers

Nom du Tirage:

Le tirage dominical de la LONATO est dénommé « Loto Détente »

Heure et jour de tirage:

Dimanche à 16 heures

La mise minimale:

La mise minimale sera à 100 francs CFA par ticket et la possibilité de parier sur 10 grilles par ticket comme pour tous les autres produits déjà existants.

Références générales

Les types de paris:

Dictionnaires et encyclopédies

En plus des Nap, Perm, Bankers et Turbo commercialisés sur les anciens produits, la LONATO offre sur le Loto Détente l'option Double Chance.

Nombre de numéros gagnants:

Le Loto Détente offrira dix numéros gagnants aux parieurs, leur permettant ainsi de gagner avec l'option Double chance.

Comment gagner à double chance:

Change et devises

Avec l'option Double chance vous gagnez si vos numéros sortent dans



les 5 premières ou 5 dernières positions. Cela signifie que pour gagner il faut que les numéros sur lesquels vous avez parié sortent parmi les 5 premiers numéros tirés ou parmi les 5 derniers numéros tirés.

Pour illustrer:

Si par exemple vous avez parié sur le 05 et le 90 et que vous avez choisi l'option double chance, vous gagnez si le tirage est le suivant :

Option 1: 10 15 05 90 54 pour les 5 premiers numéros et 21 51 89 63 17 pour les 5 derniers numéros.

Références générales

Options 2: 21

51 89 63 17 pour les 5 premiers numéros et 10 15 05 90 54 pour les 5 derniers numéros.

Dictionnaires et encyclopédies

Dans l'option 1 vous gagnez avec les 5 premiers numéros et dans l'option 2 avec les 5 derniers numéros.

Le paiement des gains:

Comme avec les 13 autres lotos proposés par la LONATO, les parieurs pourront se faire payer leurs gains inférieurs à 500.000 F CFA, dans tous les points de vente sur toute l'étendue du territoire quel que soit le lieu de validation des tickets. Mais pour percevoir les gains supérieurs à 500.000 F CFA, les parieurs devront se rendre dans une agence de la LONATO ou à la Direction Générale. Le premier essai de « Loto Détente » prévu pour le dimanche 02 août 2026.

L.M.

VERS UNE MEILLEURE REPRÉSENTATIVITÉ

Élargissement des ministères engagés dans la budgétisation sensible au genre en 2026

Cette année, les ministères engagés dans la budgétisation sensible au genre au Togo ont été revus à la hausse. Les besoins sont nombreux, il faut alors apprêter les ministères pour que leurs actions touchent le plus grand nombre de personnes.

Les ministres concernés comptent 22 030 femmes sur un total de 89 703 agents publics. Cela représente environ 24,5 % des effectifs. Dans les postes de prise de décision, les femmes occupent 3 873 fonctions de responsabilité sur 16 551 cadres prévus, soit 23,40 %.

Ces chiffres racontent une réalité, celle d'une administration publique en transition, où la présence féminine devient visible dans les sphères de pouvoir.

En l'espace de quelques années seulement, le nombre de ministère engagés dans le processus est passé de quelques-uns et quasiment tous.

Les femmes ont leur mot à dire

La présence de près d'un quart de femmes dans les effectifs globaux traduit une évolution positive. Elle montre que l'administration publique togolaise n'est plus exclusivement masculine et que les politiques d'inclusion, notamment à travers la budgétisation sensible au genre, produisent des effets concrets sur la composition du personnel de l'État. Tout de même, la progression quantitative ne doit pas masquer une autre réalité : la persistance d'un déséquilibre dans l'accès aux responsabilités. Avec 23,40 % des postes de

décision occupés par des femmes, leur représentation dans les sphères d'influence reste légèrement inférieure à leur poids dans l'administration, une situation qui devrait évoluer d'ici quelques années, grâce à la politique encourageante promue par les dirigeants.

Cependant, il serait réducteur de ne voir dans ces chiffres qu'une stagnation. Leur évolution témoigne aussi d'un mouvement de fond. L'intégration du genre dans la budgétisation publique signifie que la question n'est plus périphérique, mais progressivement intégrée dans les mécanismes de planification et de gestion des ressources humaines de l'État.

Vers une meilleure représentativité

Les résultats de 2026 peuvent être

lus comme une étape intermédiaire. L'administration publique togolaise avance vers une meilleure représentativité, bien que le chemin vers une parité effective dans la prise de décision reste encore long, comme dans beaucoup d'autres pays qui sont néanmoins dépassés par le Togo dans les efforts.

En somme, ces données de l'année en cours sont significatives d'une dynamique ambivalente : des progrès visibles dans l'inclusion, mais une persistance des déséquilibres qui tendent tout de même à disparaître. L'avenir de la budgétisation sensible au genre dépendra de sa capacité à franchir ce dernier seuil : celui du pouvoir décisionnel partagé et le Togo s'y donne.



Besoin de **VISIBILITÉ ?**
FAITES-NOUS CONFIANCE !

FISCALITÉ : L'OTR mise sur le dialogue de proximité pour renforcer le civisme fiscal dans la Région Maritime

L'Office Togolais des Recettes (OTR) poursuit sa stratégie de rapprochement avec les contribuables. Après avoir sillonné les quatre premières régions administratives du pays, l'administration fiscale et douanière a lancé, à Tsévié, la dernière étape de sa tournée nationale de dialogue direct avec les usagers. Cette initiative, qui place l'écoute et la concertation au cœur de la relation entre l'administration et les contribuables, a mobilisé un large éventail d'acteurs, notamment les autorités locales, les opérateurs économiques et les représentants des communautés.



À travers cette campagne de proximité, l'OTR entend renforcer la confiance avec les contribuables tout en encourageant une meilleure adhésion aux obligations fiscales. Les échanges organisés à Tsévié ont porté sur les droits et devoirs des contribuables, mais également sur les mécanismes susceptibles d'améliorer les relations entre l'administration et les usagers. L'objectif affiché est de promouvoir

une culture de conformité volontaire, fondée sur une meilleure compréhension des procédures fiscales et douanières. Dans un climat d'échanges ouvert et constructif, les participants ont pu exprimer leurs préoccupations, partager leurs expériences et dialoguer directement avec les responsables de l'Office. Ces discussions ont permis d'identifier les difficultés auxquelles sont confrontés les acteurs écono-

miques dans leurs interactions avec l'administration, tout en apportant des réponses et des clarifications sur les procédures en vigueur. Au-delà des questions fiscales, cette rencontre a également servi de cadre à une sensibilisation sur la politique de lutte contre la corruption conduite par l'OTR. Les responsables de l'institution ont présenté les différents canaux officiels mis à la disposition des contribuables pour signaler les cas de corruption, formuler des plaintes ou transmettre toute préoccupation relative aux services de l'administration. Pour l'OTR, la transparence, l'écoute active et la qualité du service public constituent des piliers essentiels d'une administration moderne et performante. En privilégiant le dialogue direct avec les citoyens et les opérateurs économiques, l'institution ambitionne de bâtir une relation durable fondée sur la confiance mutuelle, le respect des obligations fiscales et l'amélioration continue de ses prestations. La forte mobilisation enregistrée à Tsévié illustre l'intérêt croissant des populations et des acteurs économiques pour ces espaces de concertation. En achevant sa tournée nationale par la Région Maritime, l'OTR réaffirme sa volonté de faire du dialogue un véritable outil de gouvernance fiscale, au service d'un partenariat renforcé avec les contribuables et d'un civisme fiscal plus ancré dans les pratiques quotidiennes.

VASTE OPÉRATION DE VENTE L'OTR met aux enchères plus de 1.000 véhicules à Lomé-Port

L'Office Togolais des Recettes (OTR) organise, à partir du jeudi 6 août 2026, une vaste opération de vente aux enchères publiques de véhicules à Lomé-Port. Au total, 1.001 véhicules de différentes marques seront proposés aux enchérisseurs, avec un démarrage des opérations à 9h30.



Les amateurs de véhicules d'occasion et les opérateurs intéressés ont rendez-vous à Lomé-Port. L'OTR lance, à compter du 6 août 2026, une importante vente aux enchères portant sur 1.001 véhicules. L'opération se déroulera à la Direction des Opérations Douanières de Lomé-Port, conformément à l'ordonnance judiciaire n° 841/2026 du 18 mars 2026. Les enchères débuteront

à 9h30 et se poursuivront les jours suivants jusqu'à l'écoulement de l'ensemble des véhicules concernés. Selon l'avis publié par l'administration fiscale, les véhicules seront attribués au plus offrant et dernier enchérisseur. Le paiement devra être effectué au comptant et sur place, avec une majoration de 12 %. Les véhicules adjugés devront, par ailleurs, être enlevés immédiatement

par leurs acquéreurs. L'accès à la vente est soumis à une formalité préalable. Chaque candidat devra s'acquitter d'un droit d'enregistrement de 5.000 FCFA, non remboursable. Le paiement donnera lieu à la délivrance d'une quittance sécurisée par la Division du Contentieux de la Direction du Renseignement et de la Lutte contre la Fraude. L'OTR invite également les participants à prendre connaissance des conditions de vente avant de participer aux enchères. Aucune réclamation ne sera recevable après l'adjudication. Les acquéreurs devront faire preuve de célérité. Tout adjudicataire qui n'aura pas réglé le montant de son achat au plus tard à 17h30 le jour de l'adjudication verra son achat annulé. Cette opération, organisée par l'OTR sous l'autorité de son Commissaire général, Yawa Djigbodi Tsegan, intervient dans le cadre de l'exécution de l'ordonnance n° 841/2026 du 18 mars 2026. Avec plus d'un millier de véhicules proposés, cette vente aux enchères s'annonce comme l'une des opérations importantes de l'OTR de cette période à Lomé-Port.

Courtes contre la montre

Stop aux marchés publics exécutés sur papier... !

Un marché public bien exécuté sur le papier, mais sans impact réel sur le quotidien des ci-toyens : c'est précisément ce que l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP) veut éviter. L'institution appelle les autorités contractantes à évaluer leurs marchés à l'aune de leur impact concret sur la vie des populations, plutôt qu'au seul respect des procédures administratives. Pour le directeur général de l'ARCOP, Aftar Touré Morou, il est temps de sortir d'une lecture purement technique des marchés. Il prend l'exemple parlant du secteur de la santé : peu importe, pour un citoyen, le nombre de marchés conclus par un hôpital ou une région sanitaire. Ce qui compte, c'est de savoir si l'accès aux soins s'est concrètement amélioré. Ce changement de paradigme s'accompagne d'un renforcement des formations destinées aux autorités contractantes. L'ARCOP mise également sur des revues périodiques destinées à évaluer la performance des autorités contractantes dans l'exécution de leurs projets. Ces rencontres permettent de partager les conclusions des audits commandités par l'institution, afin d'aider chaque structure à identifier ses faiblesses, mais aussi d'échanger sur les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des plans de passation des marchés (PPM).

Le stade de kégue a encore vibré

Le stade de Kégué à Lomé s'est transformé, dimanche en immense sanctuaire à ciel ouvert. Le temps d'une soirée, l'artiste gospel et pasteur ghanéen Sonnie Badu a mené une célébration d'adoration et de louange, sous le haut patronage du président du Conseil. Devant une foule nombreuse et plusieurs officiels, dont Sandra Ablamba Johnson, ministre secrétaire général de la présidence du Conseil, ainsi que plusieurs membres du gouvernement, l'événement a tenu toutes ses promesses, spirituelles comme artistiques. Sur scène, la relève et les figures de la scène gospel locale se sont succédé : le groupe emblématique Salut et Joie, John and Gifty, Ev. Nouziayovo, Adjo'a Sika, Mawuto Tetey, et bien d'autres. Ensemble, ils ont fait vibrer le public à travers un répertoire varié, où sonorités traditionnelles et rythmes contemporains se sont entremêlés, offrant une vitrine éclatante de la richesse du patrimoine musical spirituel togolais.

La constance ?

Au Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), l'adversaire politique ne doit jamais être considéré comme un ennemi à éliminer. Une ligne que le parti dit maintenir depuis sa création il y a 35 ans, selon son président, Robert Yao Daté. « Le seul parti qui est resté constant dans son idéologie, c'est le CAR », a déclaré Robert Yao Daté, revendiquant cette posture comme l'une des principales forces de sa formation. Le principe rappelé n'a toutefois rien d'inédit : considérer l'adversaire politique comme un contradicteur plutôt qu'un ennemi relève des fondements mêmes de la démocratie représentative, où l'alternance et le dialogue entre camps opposés sont censés primer sur l'affrontement. En ce sens, la position défendue par le CAR ne constitue pas une rupture doctrinale, mais plutôt un rappel de principes largement partagés, y compris par d'autres formations politiques togolaises.

LE MAGNAN LIBÉRÉ

Récépissé N°0302/17/11/06/HAAC
Casier N°35MJ BP: 81213 Lomé | Mail : iabasse@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Abass ISSAKA | +228 90 16 49 87 | 90 85 85 22

RESPONSABLE COMMERCIAL
Niema KANGNIGA | +228 91 77 16 31

INFOGRAPHIE
LA KOM Sarl U | +228 91 08 91 02

IMPRIMERIE
Rad Graphic Sarl U
2 000 exemplaires

OCCUPATION ANARCHIQUE DU DOMAINE PUBLIC DANS LE GRAND-LOMÉ

1^{er} Septembre 2026 ultime délai pour les occupants du littoral

La décision de procéder au déguerpissement des occupants illégaux du littoral à compter du 1er septembre marque une nouvelle étape dans la politique de préservation du domaine public. Elle traduit la volonté des autorités de restaurer le respect des règles d'occupation des espaces collectifs. Le domaine public ne constitue pas un bien privé. Il représente un patrimoine commun, destiné à servir l'intérêt général. Son occupation demeure strictement encadrée par les dispositions légales en vigueur. En annonçant l'exécution effective de cette opération, le District autonome du Grand Lomé concrétise un processus engagé depuis plusieurs mois. Cette démarche répond à la persistance des occupations irrégulières qui fragilisent l'aménagement du littoral. L'enjeu dépasse la simple libération des espaces concernés. Il s'agit également de renforcer la planification urbaine, de préserver les zones côtières et de garantir une utilisation équitable du domaine public.

La stratégie élaborée par le comité ad hoc chargé de lutter contre l'occupation anarchique du domaine public dans le Grand Lomé et les communes du littoral de la préfecture des Lacs illustre une approche structurée. Elle repose sur un plan d'action visant à assurer une intervention cohérente et durable. Au-delà de l'opération annoncée, cette initiative traduit une exigence de gouvernance. La protection du domaine public demeure un levier essentiel pour un développement urbain maîtrisé, le respect de l'État de droit et la préservation du patrimoine collectif.

Madame le Gouverneur du Grand Lomé Zouréhatou Kassah-Traoré entend restaurer l'autorité de la loi. Vendredi, 31 juin dernier face à la presse, elle a rappelé le 1er septembre 2026, comme délai ultime pour les tenanciers de bars installés sur le littoral de plier bagages.

« La patience à des limites », a-t-elle lancé.

Selon elle, le domaine public constitue un patrimoine collectif. Il ap-

partient à tous et ne saurait, par conséquent, faire l'objet d'une appropriation privative en dehors des conditions prévues par les textes en vigueur.

« Sa préservation est un impératif juridique, environnemental, économique et sécuritaire pour l'État », a-t-elle insisté avant d'ajouter que:

« En effet, dès juin 2025, le gouvernement a engagé des échanges avec les occupants du domaine public, notamment les tenanciers des bars installés sur le littoral.

À leur demande, un premier délai leur a été accordé afin de leur permettre de prendre les dispositions nécessaires pour libérer volontairement les emprises concernées.

Par la suite, un nouveau calendrier avait été arrêté pour une libération à la fin du mois de février 2026.

Dans un esprit d'écoute et de responsabilité, ce délai a été prorogé une première fois jusqu'au 31 mars 2026, puis une seconde fois jusqu'au 30 juin 2026, après concertation avec le ministre chargé de l'administration territoriale. Ces différentes prorogations traduisent la vo-

lonté constante du Gouvernement de privilégier le dialogue, la sensibilisation et l'accompagnement plutôt que la contrainte. Elles offraient aux occupants concernés le temps nécessaire pour se conformer aux prescriptions de l'Administration.

Cependant, force est de constater qu'à l'expiration de ce dernier délai du 30 juin 2026, les engagements pris n'ont pas été respectés.

Au lieu de cela, à compter du 1er juillet 2026 le président de l'association des tenanciers des bars (ATER) et autres installations concernées a, à cette échéance, soumis aux autorités préfectorales un nouveau calendrier prévoyant la libération totale des emprises au 4 janvier 2027. Cette proposition n'a pu être retenue, dans la mesure où elle aurait eu pour effet de prolonger indéfiniment une situation irrégulière, au détriment de l'intérêt général.

Les pouvoirs publics ont donc décidé de fixer un ultime délai ferme de trois semaines pour permettre aux occupants concernés de procéder eux-mêmes au retrait de leurs installations et à la libération volontaire des



espaces marqués à cet effet.

À l'issue de cette échéance, nous procéderons, conformément aux lois et règlements en vigueur, à l'enlèvement des installations implantées sans autorisation ou dont les autorisations sont arrivées à expiration », a-t-elle déclaré.

Mme Le Gouverneur a également tenu à rappeler que cette opération ne vise aucune catégorie particulière de citoyens.

« Elle procède exclusivement de la nécessité de restaurer l'autorité de la loi, de protéger le domaine public, de préserver le littoral contre les dégradations environnementales, de garantir la sécurité des populations et d'assurer une occupation plus rationnelle de l'espace public.

Elle est conduite sous la coordination d'un comité ad hoc incluant le

ministère chargé de l'administration territoriale, avec le concours des départements ministériels compétents, notamment ceux chargés de l'aménagement du territoire, de l'environnement, de la sécurité, de la justice et de l'économie maritime, ainsi que des collectivités territoriales et des services techniques concernés. (Liste des structures concernées) », a-t-elle précisé.

La rencontre avec la presse avait pour objectif selon l'autorité d'expliquer les fondements de cette décision, de présenter les modalités de sa mise en œuvre et de répondre, avec la plus grande transparence, à toutes les préoccupations qui pourraient être exprimées.

T.B.

NIVEAU DE DÉCAISSEMENTS ET RÉALITÉS SUR LE TERRAIN

Le gouvernement passe au crible les projets financés par la Banque mondiale

Le gouvernement togolais a procédé à une revue d'ensemble des projets financés par la Banque mondiale afin de vérifier la cohérence entre leur état d'exécution, le niveau des décaissements et les réalités observées sur le terrain.



L'exercice, conduit le 28 juillet 2026 par la ministre, secrétaire générale de la Présidence du Conseil, Sandra Ablamba Johnson,

avec les coordonnateurs des projets concernés, vise à s'assurer que les interventions restent conformes à leurs objectifs initiaux et répondent

effectivement aux besoins des populations.

La rencontre, organisée dans le cadre des exigences de la feuille de

route gouvernementale 2026-2031, a permis de dresser un état des lieux de l'avancement des différents projets, d'évaluer leur niveau de décaissement et de mettre en perspective ces données avec les réalités observées sur le terrain.

« Cette revue nous a permis de nous assurer de la cohérence entre l'état d'exécution, du niveau de décaissement et des réalités observées sur le terrain, car nos projets, issus du partenariat entre le Togo et la Banque Mondiale, doivent rester fidèles à leurs objectifs initiaux et répondre aux besoins réels des populations », a souligné Sandra Ablamba Johnson.

« Nous portons désormais de nouvelles exigences d'efficacité dans la réalisation des projets : plus de rigueur dans le suivi, plus de célérité dans l'exécution, et une vigilance constante sur l'impact concret pour nos concitoyens », a-t-elle martelé.

« C'est la ligne fixée par le Président du Conseil pour un Togo plus résilient, plus équitable dans le développement de ses territoires et mieux préparé aux défis de demain », a-t-elle ajouté.

Partenaire de longue date du Togo,

la Banque mondiale soutient le pays dans la mise en œuvre de plusieurs projets structurants destinés à renforcer le développement économique et social.

Son portefeuille d'interventions, estimé à plus de 2 milliards de dollars, couvre plusieurs secteurs prioritaires, notamment les infrastructures, l'énergie, l'agriculture, la protection sociale, la santé, l'éducation, le numérique, la gouvernance, l'environnement et le développement urbain. Le portefeuille des projets soutenus par la Banque mondiale au Togo comprend plusieurs programmes en cours de mise en œuvre dans des secteurs prioritaires.

Il s'agit notamment du Projet de modernisation de l'administration publique pour la délivrance des services (PMADS), du Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP), du Projet d'amélioration de la qualité et de l'équité de l'éducation de base (PAQEEB), ainsi que du Projet d'investissement dans la résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA).

Le Magnan Libéré

SITUATION INQUIÉTANTE

Le bradage des terres agricoles devient préoccupant

Au Togo notamment, il suffit d'emprunter la RN1 (Lomé-Cinkassé), la RN34 (Lomé-Vogan-Anfoin), la RN2 (Lomé-Aného), la RN4 (Tsévié-Ahé-pé-Tabligbo) ou encore la RN5 (Lomé-Kpalimé) pour se rendre compte de cette réalité.

C'est une situation qui inquiète vraiment les gardiens des us et coutumes. «Si on vend les terres cultivables, où allons-nous cultiver encore ?», questionne Togbui Ata Koku Amudokpo, chef du village de Nyivémé (région des plateaux). Évoquant le cas précis du canton d'Agomé-Koussountou, dont il est originaire, il avoue la présence de ce phénomène dans leur milieu. Togbui Ata Koku Amudokpo reconnaît l'erreur commise par leurs arrière-parents en vendant les parcelles agricoles surtout aux étrangers au point que les autochtones ne semblent plus disposer de parcelles pour cultiver. «Oui, nous avons des hectares, elles sont toutes déjà loties voire vendues. Car le principe est simple, dès qu'on procède au lotissement de la parcelle, elle est en voie de mise en vente», indique le chef du village de Nyivémé. Il témoigne que récemment, ils ont reçu dans le village, la visite d'une délégation des géomètres qui leur ont fait comprendre cette réalité selon laquelle le milieu ne dispose

presque plus d'hectare à cultiver jusqu'à lotir. «Si tu as la chance d'hériter d'une petite parcelle des parents, tu vas juste réserver une partie pour un petit champ et construire sur l'autre», indique-t-il. «La façon dont nous cultivions sur de grands domaines dans le temps, ce n'est plus trop possible. Tout a changé», a ajouté le chef du village de Nyivémé. Face à l'ampleur de la situation et tous les conflits litigieux liés au foncier, certaines voix s'élèvent pour appeler les pouvoirs publics à mettre en place tribunal spécial dirigé par les forces de défense et de sécurité pour traiter de la question foncière afin d'anticiper sur cette bombe à retardement.

L'Etat doit devenir propriétaire de toutes les terres agricoles
Les difficultés d'accès au foncier et sa mauvaise gestion constituent parmi tant d'autres, les causes de cette situation.

41% de terres cultivées morcelées en petites exploitations



Avec une superficie de 56.600 km2 dont 60% de terres sont arables, soit près de 3,6 millions d'hectares, le Togo se hisse parmi les pays d'Afrique occidentale bénéficiant de meilleures conditions foncières pour la production agricole (2% de terres cultivables en Mauritanie). Malgré ce potentiel, seulement 1, 4 million soit 41% des terres arables sont cultivées. Cette portion de superficie mise en valeur n'est que la somme de petites exploitations très morcelées, inégalement réparties et influencées par des facteurs dont le genre. Selon les données du dernier Recensement National Agricole (RNA

2013), la taille moyenne des ménages ayant de grandes superficies est de 3,56 hectares soit 4,35 hectares pour les ménages ayant des chefs de ménages hommes et 2,19 hectares pour les chefs de ménages femmes.

59% de terres arables toujours en jachère
Au même moment que les ménages se partagent des miettes de terres pour assurer leur survie à travers l'exploitation de leur part du gâteau, 2,2 millions de terres restent de nos jours inexploitées au Togo. Une étude sur «l'accès à la terre au Togo» commanditée par l'Associa-

tion Espace et vie ACTION-TOGO en Novembre 2015 a révélé des acquisitions de grandes superficies allant jusqu'à 7.000 hectares occasionnant une expropriation des terres agricoles aux petits exploitants de la localité.

Rachat des terres agricoles
L'Etat togolais n'a cessé de jouer au pompier dans la résolution de la gestion foncière, notamment l'accès aux terres agricoles. Selon plusieurs analystes, les mesures prises dans le cadre des projets tels que les zones d'aménagement agricole planifié (ZAAP) et autres ne sont que du saupoudrage et ne réduisent pas encore le 20e des superficies en jachère. «Si plusieurs lois, décrets, fora et comités n'ont pas amélioré la situation de manière significative, cela peut être assimilé à la mauvaise volonté du gouvernement», pensent ces analystes. Ils suggèrent d'ailleurs que l'Etat dans sa nouvelle dynamique de faire de l'agriculture le socle du développement, de racheter les terres agricoles aux propriétaires et les rétrocédées ensuite aux vrais exploitants. «L'Etat doit devenir propriétaire de toutes les terres agricoles. Cette mesure provoquera un déclic qui va porter l'agriculture togolaise très loin», martèlent les experts. Suite aux observations sur le terrain, il est possible que les terres en jachère diminuent en proportion mais tenez-vous bien, au profit des grands exploitants.

RAILS, ROUTES ET BASSINS AGRICOLES : Le Togo renforce ses connexions stratégiques

Faire circuler plus rapidement les marchandises, rapprocher les zones de production des marchés et offrir des infrastructures de transport à la hauteur des ambitions économiques du pays. C'est le cap que poursuit le Togo à travers une nouvelle étape de sa stratégie de modernisation logistique.

Pour concrétiser cela, le Programme d'amélioration des systèmes logistiques et du transport (PASLT) met l'accent sur 3 priorités : la relance du transport ferroviaire de marchandises entre le Port autonome de Lomé (PAL) et la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA), l'amélioration de la mobilité dans le Grand Lomé et le désenclavement des principaux bassins agricoles. Afin de soutenir ces investissements, la Banque mondiale a approuvé un financement concessionnel de 200 millions de dollars, soit près de 115 milliards de francs CFA. Ce nouvel appui vient renforcer la dynamique engagée par le gouvernement pour moderniser les infrastructures de transport et consolider le rôle du Togo en tant que plateforme logistique de premier plan en Afrique de l'Ouest.

Un nouveau souffle pour le transport ferroviaire
Premier chantier du programme : la remise en service de la liaison ferroviaire entre le port autonome de Lomé et la Plateforme industrielle d'Adétikopé. Longtemps sous-exploité, le rail est appelé à retrouver une place stratégique dans le transport des marchandises, notamment des conteneurs en provenance du port. Cette infrastructure permettra d'alléger le trafic des poids lourds sur les principaux axes routiers de Lomé, tout en réduisant les délais et les coûts de transport entre le port et la plateforme industrielle, située à une vingtaine de kilomètres de la capitale. Inaugurée en 2022, la PIA constitue aujourd'hui l'un des principaux pôles industriels du pays et dispose d'une importante capacité de stockage de conteneurs. Son raccordement ferroviaire devrait renforcer son attractivité

auprès des investisseurs. Cet investissement répond à une réalité économique. En l'espace de 10 ans, le trafic du PAL est passé de 311 500 équivalents vingt pieds (EVP) en 2013 à près de 1,9 million d'EVP en 2023, illustrant la montée en puissance du seul port en eau profonde de la côte ouest-africaine. Une progression qui nécessite désormais des infrastructures capables d'accompagner durablement cette croissance.

Fluidifier les déplacements dans le Grand Lomé
Le deuxième pilier du PASLT concerne la mobilité urbaine. Avec une population en constante augmentation, le Grand Lomé fait face à une circulation de plus en plus dense, notamment autour de la zone portuaire. Le programme prévoit des investissements destinés à améliorer la fluidité des déplacements des personnes et des marchandises. L'objectif est de réduire les embouteillages, de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et d'offrir un cadre de vie plus agréable aux habitants.

Selon les estimations de la Banque mondiale, près de 2,2 millions de personnes devraient bénéficier directement d'une baisse de la congestion liée aux activités portuaires ainsi que d'une amélioration de la qualité de l'air. Ces aménagements compléteront les efforts déjà engagés par le gouvernement pour moderniser le réseau routier national, long de près de 12 000 kilomètres, dont une partie fait régulièrement l'objet de travaux de réhabilitation et d'entretien. Pour la seule année 2026, 1 912 kilomètres de routes nationales doivent être entretenus grâce à une enveloppe de 18,1 milliards de francs CFA.

Des bassins agricoles mieux reliés aux marchés
Le troisième axe du programme cible les régions de la Kara, des Savanes, des Plateaux et de la plaine de Mô, où les infrastructures de desserte seront renforcées afin de faciliter l'accès des producteurs aux marchés locaux, régionaux et internationaux. En améliorant la connectivité entre les zones agricoles à fort potentiel

et les centres de commercialisation, le PASLT entend réduire les pertes post-récolte, améliorer les revenus des producteurs et renforcer la compétitivité des filières agroalimentaires. Les nouvelles infrastructures seront également conçues pour mieux résister aux effets du changement climatique. Au total, environ 400 000 personnes, dont 51 % de femmes, devraient voir leur accès aux marchés et aux services essentiels considérablement facilité. L'amélioration des chaînes logistiques devrait profiter à l'ensemble de l'économie nationale en favorisant une circulation plus rapide des biens. Ce nouveau financement vient également compléter les 150 millions de dollars approuvés en décembre 2025 pour soutenir l'investissement privé et la création d'emplois. Avec un portefeuille actif qui atteint désormais près de 1,5 milliard de dollars au Togo, la Banque mondiale confirme sa confiance dans les réformes engagées par le pays. De son côté, le gouvernement poursuit une stratégie visant à faire des infrastructures un levier de croissance, de compétitivité et d'intégration régionale.



Le Magnan Libéré

Hebdomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

Besoin de VISIBILITÉ ?

FAITES-NOUS CONFIANCE !



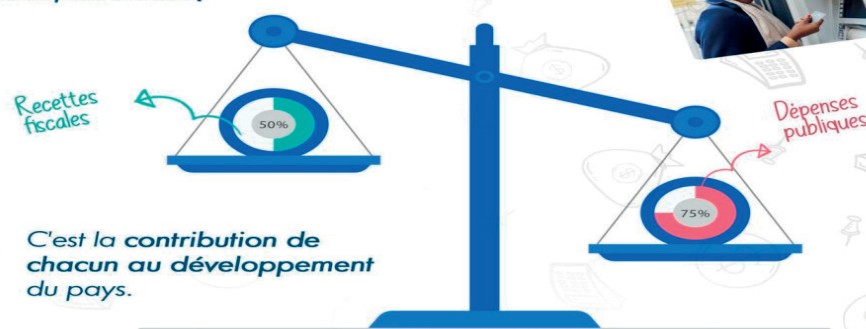
7 CHOSES A SAVOIR SUR LES IMPOTS



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

1 L'impôt, qu'est-ce que c'est ?

L'impôt est une contribution obligatoire versée par les citoyens à l'Etat pour financer les dépenses publiques (écoles, hôpitaux, routes, sécurité...)



2 Les différents types d'impôts

Il existe plusieurs types d'impôts. En voici quelques exemples :



Impôt sur les revenus : payé sur le salaire ou les bénéfices



TVA (Taxe sur la valeur ajoutée) : Pour tout achat, la TVA est incluse dans le prix



Taxe foncière : sur les terrains ou les bâtiments.



Impôt sur les sociétés : payé par les entreprises.



Tous ces impôts participent au fonctionnement de l'Etat. Leur instauration, leur calcul, leur perception et leur contrôle sont encadrés par le Code Général des Impôts et la Loi des Finances votés à l'Assemblée Nationale.

3 Qui doit payer les impôts ?



Travailleurs indépendants : artisans, commerçants, professions libérales



Travailleurs salariés, Fonctionnaires, Propriétaires de terrains ou d'immeubles



Les entreprises, les administrations publiques, les organisations à but non lucratif, les associations...



Les consommateurs



Nous sommes tous concernés par l'impôt : que ce soit directement (revenus, entreprises) ou indirectement (TVA sur les achats).

4 Qui collecte les impôts ?

L'Office Togolais des Recettes (OTR) est une institution publique créée pour assurer la collecte efficace des impôts et taxes au Togo.



L'OTR a pour missions principales :

- la mobilisation des ressources fiscales et douanières ;
- la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale ;
- la modernisation des services fiscaux et
- la promotion du civisme fiscal.



Son objectif est d'assurer une collecte transparente, équitable et de contribuer au développement socio-économique du Togo.

5 Où vont nos impôts collectés ?

L'argent que vous payez sous forme d'impôt est versé au Trésor Public, qui est la caisse centrale de l'Etat.



Le Contribuable
Citoyen, commerçant, entreprise... etc. déclare ses activités et revenus, puis paie ses impôts à



L'administration fiscale
Elle collecte les impôts et taxes, contrôle les déclarations et veille à la conformité fiscale.



La caisse de l'Etat

L'OTR reverse l'argent collecté au Trésor Public, qui l'utilise pour financer les écoles, hôpitaux, routes, payer les fonctionnaires, soutenir les projets de développement.

6 Pourquoi payer ses impôts ?

Les impôts sont utilisés pour financer les dépenses publiques, notamment dans :

L'éducation



Salaires des enseignants, construction d'écoles, fournitures pédagogiques

Les infrastructures



Construction de routes, ponts, écoles, hôpitaux, réseaux d'eau et d'électricité

Les services publics



Fonctionnement des ministères, préfectures, mairies, gestion des déchets, reboisement, protection des ressources naturelles

La santé



Assurance maladie universelle, équipements médicaux, hôpitaux publics, salaires du personnel soignant

La sécurité



Maintien de l'ordre, protection des citoyens, lutte contre la criminalité, défense du territoire, sécurité aux frontières, soutien en cas de crise.

La culture



Musées, bibliothèques, centres culturels, festivals, stades, terrains de jeux, soutien aux fédérations sportives, maisons des jeunes.

7 Comment avoir les vraies informations sur les impôts ?

Désormais contactez notre centre de contacts

8201

Une équipe dédiée répond à vos demandes de renseignements et d'informations.

Lundi - vendredi | 07h - 19h



ou scannez le QR code pour accéder à notre portail web

